

# LES SANCTUAIRES LYCIENS DE TLOS ET DE PATARA<sup>1</sup>

**Eric RAIMOND et Novella VISMARA**

Societas Anatolica

This paper is dealing with some different problems about Lycian sanctuaries of Tlos and Patara. We have examined numismatic and epigraphic material of both cities, in order to give some new reflexions and hypothesis. The problem of an eventual cultural organisation of cities of « Tremilis », whom chief-city would have been Tlos, has been considered mainly from the so-called Sacred Law, Panyassis Legend of Tremilids and Panthera coins minted at Tlos. The Panthera typus has been linked to Belleropho's legend and possible second Storm-God of the « tloean amphictiony ». The problem of the identification of the masculine head on coinage from Tlos and Patara, which could be either of Apollo or Hermes, has also been envisaged. The expression of « Maliyeen Patara » in the Inscribed Pillar of Xanthus and the importance of Athenian coinage in the latest city let us wonder if Maliya's occurrences in Lycian epigraphy really concerned the Asianic Goddess in every cases or referred to Athena. But, we also wondered if particular representations of Athena on Patarean coins designed the Greek Goddess or referred to Maliya instead.

Dans le cadre d'un programme de recherche conjoint sur les sources relatives aux divinités lyciennes<sup>2</sup>, il nous a semblé intéressant dans la perspective thématique de ce colloque, consacré aux sanctuaires anatoliens, de nous interroger sur quelques problèmes liés à Tlôs et à Patara. Le choix de ces deux sanctuaires a été suggéré par la présence du type d'Hermès sur des monnaies frappées au nom de ces deux villes.

## 1) TLÔS EST-IL AU CENTRE D' UNE AMPHICTIONIE ?

### A) La loi sacrée de Tlôs (TL 26 = EPIL 1B)<sup>3</sup>

- 1 ebeiya : erubliya : me ñit[e tuwete ne Izraza? PATRONYME ? tide]-
- 2 imi : Tr̥m̥isñ̥ : χ̣ṇ̃tawat[e : Tṛq̣q̣ās : THÉONYME : Êni mahanahi :]
- 3 se qlabi : putu : se iprehi : +[---]
- 4 ehṇ̃ : tideimi : se tideim[i ehbiyehi ? ANTHROPONYME]
- 5 epṇ̃ : maχ̣iṭêni : sei ne : tib[ei ---]
- 6 Izraza : tibeiṭerṇ̃ terṇ̃ [--- mahanahi]
- 7 punāmadi : mē ne : Tṛq̣q̣as : [--- Êni maha]-
- 8 nahi : se qlayebi : putu : se [iprehi ? ---]
- 9 se muḥāi : mteyewê : ḳṃṃê[t ---]
- 10 pladetiyas : przis : seyepri : se iye [---]
- 11 eimê : kumazali : mahāna : e[bette ---]-
- 12 na upahi : adaiyê : Maliyehe p[---]

<sup>1</sup> Les sources numismatiques ont été surtout le travail de Novella VISMARA, l'épigraphie étant davantage étudiée par Eric RAIMOND. Le texte a fait l'objet dans les deux cas d'une rédaction commune.

<sup>2</sup> Notre perspective est l'édition des sources textuelles, numismatiques et iconographiques relatives aux divinités lyciennes. Les premiers linéaments de ce travail ont fait l'objet d'une introduction consacrée aux « Dieux et héros de la Lycie » (*Dossiers d'archéologie*, septembre 2002). Par la suite, nous avons l'intention de publier au fur et à mesure les problèmes soulevés par cette recherche, en attendant la réalisation d'un ouvrage final.

<sup>3</sup> EPIL = E. RAIMOND, « Etude philologique des inscriptions lyciennes », *Colloquium Anatolicum*, IV, 2005, *supplementum*.

- 13 Arailise : 103 1/2 : Haqaduwehe : {g} 2 1/2 t[---]  
 14 Ppebênti : 22 : Pagda 18 1/2 : Purθ[---]  
 15 Mñnātahi : 13 1/2 : Winbête : 13 1/2 : c[---]  
 16 me kumezeiti : nuredi : nuredi : a[rā kumehedi seuhazata : uwadi Ê-]  
 17 ni : qlabi : putu : kbisñn : iprehi kbi[sñn ---]  
 18 uhide : Trqqñti : wawā : trisñni : qla[bi ---]-  
 19 eli : epeite mei zedi : tike : kumalihe [---]-  
 20 be : kumazā : ebêñne : izraza : tibera [---]  
 21 Pinale : Telebehi : Xadawāti : udre ki me ite[---]  
 22 ihe ebê mahāna ebette tibe Izraza kuz---  
 23 [--- Pinale : Telebehi : χadaw]āti kñmê[t. muhāi ---]  
 24 [--- Trqqas : THÉONYME : êni] : qlahi ebi[yehi ---].

Un dédicant, dont le nom et le patronyme sont dans la lacune, a fait graver « ce monument » (*ebeiya* : *erubliya*). Ce dédicant était le fils (*[tide]imi*) du roi ou lui-même roi (si le patronyme est dans la lacune avant *[tide]imi*) de Termis (*Trmmisñ* : *χñtawat[e]* « régnait (sur) la Termis »). Ce personnage royal était peut-être Izraza mentionné dans la suite du texte (l. 6) et dans le texte précédent (TL 24). La lacune après la mention du roi contenait peut-être l'invocation aux divinités. La séquence *se qlabi* « et du sanctuaire d'ici » (l. 3) complète peut-être une périphrase [*Êni mahanahi* :] *se qlabi* « Mère des dieux et du sanctuaire » de même dans une mention postérieure (l. 7-8). On ordonne de faire graver (impératif *putu*) ce texte. Il est ensuite question de la plaine ou de la steppe (*se iprehi* « et de la plaine ») dans un contexte que les lacunes ne permettent guère d'établir. Peut-être y a-t-il un parallèle *qla-* « enceinte du sanctuaire » / *ipre-* « terres du sanctuaire ». Ensuite (*epñ*), on trouve un verbe obscur à la 2<sup>e</sup> pers. du pluriel (*machitenni*) et le verbe *tibe-* « frapper », puis une lacune. Izraza frappe (*tibei*) armée après armée (*terñ terñ*). --- Le terme *punāma-* « totalité », cité après Trqqas, renvoie peut-être à la totalité des dieux, d'où la restitution [*mahanahi*] *punāmadi* (l. 6-7). Il est vraisemblable que la « totalité des dieux », Trqqas et la Mère des dieux et de ce sanctuaire ([*Êni maha*]nahi : *se qlayebi*) aient présidé d'une façon quelconque à cette décision de graver (*putu*) ce règlement ou bien aient favorisé les victoires militaires d'Izraza (l. 7-8). Il est ensuite question (l. 9-10) des autres dieux (*muhāi* :--- *kñmê[t]*) des rangs supérieurs et inférieurs (*pladetijas* : *przis* : *sejepris*). Le prêtre (*kumazali*) de ces dieux (*mahāna* : *e[bette]*) joue peut-être un rôle d'intermédiaire, comme le suggère la forme *kumazali*, vraisemblablement entre le sanctuaire et les donateurs dont il est ensuite question (l. 11). Un personnage (l. 12), dont le nom (ou le patronyme) se termine par *-na*, qualifié de « supérieur » (*upahi*) verse une somme en *ada* de Maliya (soit peut-être en drachmes d'Athéna). On trouve ensuite une liste de donateurs avec les montants versés (l. 13-15) : « Arailise 1 mine 3 (ou 6) ; Haqaduwehe 2,5 ; T[--- SOMME D'ARGENT ---] Ppebennti 22,5 ; Pagda 18,5 ; Porth[--- SOMME D'ARGENT ---] ; Mñnantahi 13,5 ; Winbente 13,5 ; Ch[--- SOMME D'ARGENT ---]. » Ces sommes servent sans doute à financer le sacrifice prescrit ensuite (l. 16) : « et ils font un sacrifice, chaque nouvelle lune, ri[tuellement et annuellement avec un bœuf à la Mè]re (l.17) du sanctuaire, il a fait graver deux fois et dans la plaine de[ux fois ?---] (l. 18) chaque année à Trqqas 30 (ou 3 ?) boeufs du (ou dans le) sanctuaire[re ---]. » Le texte évoque ensuite le paiement d'un terrain du prêtre (l. 19). Izraza, cité ici et mentionné plus haut remportant des victoires militaires (l. 6), ne peut guère être ce prêtre (l. 20). On a peut-être ensuite l'amorce d'une clause exécutoire : *tibera* « quiconque ? » --- A la fin de la « loi sacrée », il est fait mention des villes (l. 21) de Pinara (Pinale), Telmessos (Telebehi) et Kadyanda (Xadawāti), (l. 22) de « ces dieux » (*mahāna ebette*) et, à nouveau, d'Izraza, et (l. 23) des autres dieux (*kñmê[t. muhāi* ---]) peut-être en lien avec les trois villes précitées, et enfin (l. 24) peut-être Trqqas, la Mère de ce sanctuaire sans doute.

La « loi sacrée » de Tlôs règlemente les sacrifices célébrés en l'honneur du dieu de l'Orage (Trqqas), vraisemblablement d'une deuxième divinité (à en juger par l'ampleur des lacunes) et probablement la déesse Mère locale. Le texte est certes très mutilé, mais la séquence des lignes 7-8 : *Trqqas* : [2<sup>e</sup> Théonyme ? *Êni maha*]nahi : *se qlayebi* : « Trqqas, [une 2<sup>e</sup> divinité ?, la Mère di]vine et du sanctuaire d'ici » me paraît autoriser la restitution des lignes 2-3 : *Trqqās* : 2<sup>e</sup> Théonyme ? : *Êni mahanahi* :] *se qlabi*. Certes le sacrifice annuel de 3 ou 30 boeufs (*trisñni*) n'est consacré qu'à Trqqas (l. 18), cependant, il semble assez vraisemblable de considérer que le culte était dédié à un groupe divin. Cette triade de divinités lyciennes peut

être rapprochée, à titre d'hypothèse, de l'association formée de Maliya, d'Ertemi et du Roi kaunien à Xanthos du temps de Kherêi-Gergis<sup>4</sup>.

Vers la fin de l'inscription (l. 21), trois cités sont nommées: Pinara (Pinale), Telmessos (Telebehi) et Kadyanda (Xadawāti), suggérant ainsi leur association à ce culte. Eric Raimond<sup>5</sup> a émis l'hypothèse d'une « amphictionie » lycienne, qui excluait Xanthos et de ce fait remontait peut-être à une époque ancienne.

### **B) Les sources textuelles et l'hypothèse d'une « amphictionie de Trémilide »**

Le mythe étiologique des cités de la moyenne vallée du Xanthe, qu'a rapporté Panyassis d'Halikarnasse dans sa geste d'Héraklès (18K), crée une parenté légendaire entre les héros fondateurs de Tlôs, Pinara et Kragos (qui deviendra Sidyma). Ces derniers sont tous trois fils de Trémilès, lui-même éponyme des Termiles, nom que ce donnent les Lyciens en louvite. Ainsi à l'amphictionie formée de Tlôs, Pinara, Telmessos et Kadyanda aurait également pu appartenir Kragos-Sidyma. Cette légende des Trémilides suggère l'hypothèse d'une unité primitive entre les trois cités de moyenne vallée du Xanthe. La présence d'un éventuel Xanthos héros homonyme de la cité lycienne a été très débattue. Accolé au nom de Tloos, le terme de « Xanthos » pourrait être ou bien un anthroponyme ou bien l'adjectif « xanthos » c'est-à-dire « blond ». Or, ce mythe a été repris à l'époque impériale, dans la version rapportée par le rhéteur Hiéron, et gravée à Sidyma<sup>6</sup>. Dans ce texte, le mot « x/Xanthos » est absent (et ne figure pas dans une éventuelle lacune qui n'existe d'ailleurs pas<sup>7</sup>), ce qui règle définitivement la question<sup>8</sup>.

Plusieurs cités ont pu rejoindre (ou faire partie dès l'origine) du noyau primitif de ce territoire de la « Trémilide »<sup>9</sup>. Les sources hittites déjà suggèrent des rapprochements de Tlôs avec Kandyba et avec Telmessos. Dès 1400 av. J.-C., une assistance mutuelle est envisagée entre Dalawa (Tlôs) et Hinduwa (Kandyba) pour faire pièce aux manoeuvres de Madduwatta et de son allié Kisnapili<sup>10</sup>. Sous le règne de Tudhaliya IV (1237-1209 av. J.-C.), Tlôs est alliée à Kuwalapassa (Telmessos) dans une expédition militaire contre Iyalanda (Alinda en Carie)<sup>11</sup>. Les mentions de telles associations dans les sources épichoriques sont relativement tardives et peu nombreuses. Outre la loi sacrée, que nous avons évoquée, on peut citer une séquence du Pilier Inscrit de Xanthos, où, dans un contexte militaire, apparaissent, après lacune : [...A]rîna: Pinale: Tlawā: Wedre: pisba[s] « A]rîna (= Xanthos ou le Létôon), Pinara, Tlôs, Rhodiapolis/le pays, pisbas ?? » (TL 44b 30). S'agit-il du récit de mouvements de troupes ? Le contexte de la guerre du Péloponnèse semble en tout cas assuré par la mention, trois lignes plus haut, des Athéniens et des Spartiates dans ce passage (l. 27). Le décret fiscal de

<sup>4</sup> Cf. E. RAIMOND, « Dieux-Rois du Sud-Ouest anatolien, de Kos et de Karpathos : le Roi kaunien et arggazuméen », *RANT*, 1, 2004, p. 391-393.

<sup>5</sup> Cf. E. RAIMOND, « Tlôs, centre de pouvoir politique et religieux de l'Âge du Bronze au IV<sup>e</sup> siècle a.C. », *AnAnt*, 10, 2002, p. 125-127 (Tlôs comme centre d'un culte commun à plusieurs cités à l'époque archaïque) et surtout *Les divinités indigènes de Lycie*, thèse de doctorat, Bordeaux, 2004, p. 155 et le commentaire in *EPIL* 1 B (pour l'hypothèse d'une d'amphictionie).

<sup>6</sup> *TAM* II.184.

<sup>7</sup> *contra* O. CURTY, *Les parentés légendaires entre cités grecques : Catalogue raisonné des inscriptions contenant le terme SUGGENEIA et analyse critique*, Centre de Recherches d'Histoire et de Philologie de la IV<sup>e</sup> Section de l'École Pratique des Hautes Études 3, Hautes Études du monde gréco-romain 20, Droz, Genève, 1995, p. 198 et n. 187 et 188.

<sup>8</sup> Pour l'étude de ce dossier cf. E. RAIMOND, « Tlôs, centre de pouvoir... », *op. cit.*, p. 118-122.

<sup>9</sup> Premier emploi de ce concept géographique : RAIMOND, *ibid.*, p. 127.

<sup>10</sup> *CTH* 147. Cf. E. RAIMOND, « La problématique lukkienne », *Colloquium Anatolicum*, III, 2004, p. 118-119, doc. 14.

<sup>11</sup> *CTH* 297.2. Cf. RAIMOND, *ibid.*, p. 121, doc. 18.

Pixôdaros (TL 45) associe Arna, Tlôs, Pınara et Kandyba suggérant simplement que le ressort satrapique du dynaste carien s'étendait à ces cités.

Nos meilleurs arguments en faveur de l'hypothèse d'une amphictionie de Trémilide demeurent par conséquent la loi sacrée de Tlôs et la légende de Panyassis, les textes hittites suggérant des relations (voire des alliances) bipartites entre les futurs membres de cette éventuelle organisation. L'examen du monnayage conforte cependant certains autres rapprochements entre cités lyciennes.

### C) Le monnayage de Tlôs

Le monnayage frappé au nom de Tlôs commence à une date relativement tardive (à partir de 420 av. J.-C. environ). Nous ignorons cependant si la cité a battu monnaie auparavant, sans mentionner son nom. Les monnaies au type de la Panthère et de Pégase<sup>12</sup> ont pu en effet être frappées à Tlôs. C'est une pratique habituelle des dynastes lyciens que d'émettre des monnaies à leur nom, sans aucune précision concernant l'atelier monétaire. Kherêi est le seul dynaste connu à avoir frappé des monnaies avec le nom de la ville<sup>13</sup>. Le manque d'informations dont nous disposons sur l'histoire de la cité fait obstacle à une mise en ordre chronologique des séries monétaires. Nous sommes donc conduits à privilégier des considérations d'ordre stylistique. On peut alors identifier dix séries monétaires, pourvues d'une structure très complexe.

## MATERIEL NUMISMATIQUE

### A.1.1 Le monnaies avec le seul nom de la ville.

#### *Série A.1.1 I*

D. Tête casquée d'Athéna à droite.

R. Tête d'Hermès coiffé du pétase ailé et derrière caducée et sous le cou symbole: *diskèle*<sup>14</sup>; aire creuse ronde. Dans le champ, à droite TLAWI<sup>15</sup>.

La série a été produite avec deux coins de droit et deux de revers. Le style est différent, surtout pour ce qui concerne la réalisation de la tête d'Hermès au revers, beaucoup plus négligée dans un cas. Le poids est attique<sup>16</sup>.

#### *Série A.1.1 II*

D. Tête casquée d'Athéna à droite.

R. Deux panthères assises en regard, de face, levant chacune une patte de devant, symétriquement; aire creuse ronde.

La série présente trois variantes :

a) sans légende, la tête d'Athéna à droite; du point de vue du poids, elle est documentée seulement par des 1/3 et 1/6 de statère<sup>17</sup>.

b) avec la légende TLA, dans le champ à droite, derrière la tête d'Athéna. Elle est connue d'une seule copule de coins, de 1/6<sup>18</sup>.

<sup>12</sup> Cf. série A.1.4.I-A.1.4.V et pour la typologie A.1.4.IV.

<sup>13</sup> Cf. Série A.1.2 et A.1.3.

<sup>14</sup> Cf. Série A.1.1.II et A.1.1.III et N.VISMARA, *Monetazione arcaica della Lycia. I. Il dinasta Wekhssere I*, 1989, p. 106.

<sup>15</sup> VISMARA *Monetazione arcaica della Lycia, op. cit.*, I, p. 107, n. h.

<sup>16</sup> N.VISMARA, « Problemi pondometrici della monetazione arcaica della Lycia. Una visione d'inseme », in C. ALFARO ASINS - C. MARCOS- P. OTERO, éd., *AA.VV. Actas XIII Congreso Internacional de Numismatica*, Madrid 2003, p. 307-315.

<sup>17</sup> Klagenfurt, n.2983.

<sup>18</sup> Classical Numismatic Group, Auction 39 (1995), n.614

c) la tête d'Athéna à gauche, et au revers, dans l'exergue, la légende TLA rétrograde. Même cette variante n'est seulement attestée que pour 1/6 et 1/12 de statère<sup>19</sup>.

#### *Série A.1.1. III*

D. Tête casquée d'Athéna à droite.

R. Deux panthères assises en regard, de face, levant chacune une patte de devant, symétriquement ; entre elles : symbole; aire creuse ronde. Dans le champ ou à l'exergue, la légende TLAWI.

La position de la légende, sa longueur ou sa présence varient avec le nominal de la monnaie et donc en mesure de l'espace à disposition sur le flanc.

La présence du symbole au revers différencie cette série de la successive et sur cette base elle peut être divisée en deux variantes :

- a) avec le symbole (1)<sup>20</sup>;
- b) avec diskèle<sup>21</sup>.

La série est documentée par des statères, de poids attique un peu faible<sup>22</sup>, de 1/3<sup>23</sup> et 1/6 d'étalon très lourd<sup>24</sup>

Il n'y a pas de liaisons de coins entre A.1.II.a et A.1.II.b, mais la succession entre A.1.II et A.1.III est suggérée par une liaison de coins de D. entre un 1/3 de A.1.II.b et un de A.1.III.a<sup>25</sup>, avec une rupture de coin un peu plus grande dans ce dernier.

#### *Série A.1.1. IV*

D. Tête de dynaste à droite.

R. Tête d'Athéna à droite; dans le champ la légende TLAWI<sup>26</sup>.

On a mis cette monnaie dans la série de Tlôs en suivant la choix du curateur de la SNGKeckman, mais, à vrai dire, sur les photos de la monnaie, on ne voit clairement que la lettre T.

#### *Série A.1.1. V*

D. Mufle de lion de face.

R. Deux panthères assises en regard, de face, levant chacune une patte de devant, symétriquement; entre elles, symbole : diskèle; légende TL AWI.

Avec la série A.1.1. V, le mufle de lion commence à être présent sur les monnaie de Tlôs : il remplace la tête d'Athéna comme type le plus employé en Lycie entre la fin du V<sup>e</sup> et les premières décennies du IV<sup>e</sup> siècles<sup>27</sup>. Les monnaies de ce type doivent être donc postérieures à cette date.

Les statères ont été probablement produites avec la même couple de coins; le diskèle est vertical entre les panthères et la légende, et à gauche dans le champ, pour les statères<sup>28</sup> et le 1/6<sup>29</sup>; pour le 1/3 de statère, le diskèle est dans l'exergue<sup>30</sup>

#### *Série A.1.1. VI*

D. Mufle de lion de face.

R. Tête masculine à gauche, Apollon(?) avec les cheveux longs, fermé par une *tenia*; dans le champ. Légende : TLAWI.

<sup>19</sup> Gerhard Hirsch, Auktion 178 (1998), n.417

<sup>20</sup> N.VISMARA, *Monetazione arcaica delle Lycia. II. La collezione Winsemann Falghera*, Milano 1989, n. 188.

<sup>21</sup> *Sylloge Nummorum Graecorum. Deutschland. Sammlung v. Aulock. Lykien. 10. Heft. Nr. 4041-4476, Berlin 1964, n. 4186 (= SNGAul.)*.

<sup>22</sup> Seulement 8,03 gr.medium.

<sup>23</sup> VISMARA, *Monetazione arcaica delle Lycia, op. cit.*, II, n. 187.

<sup>24</sup> Le statère théorique de **ev.** 9,01

<sup>25</sup> Klagenfurt, n.2983 et SNGAul., n.4186.

<sup>26</sup> R. ASHTON, *Sylloge Nummorum Graecorum Finland. The E.R.KKI Keckman collection in the Skopbank, Helsinki. Part II, Asia Minor except Karia*, Helsinki 1999, n. 509

<sup>27</sup> R. MARTINI, « Introduzione storica. Apetti e sviluppi della monetazione Licia », in VISMARA, *Monetazione arcaica delle Lycia, op. cit.*, II, p.31.

<sup>28</sup> VISMARA, *Monetazione arcaica delle Lycia, op. cit.*, II, n.189.

<sup>29</sup> *Numismatica Ars Classica*, Auction P (12.5.2005), n. 1567, mais la légende seulement T L.

<sup>30</sup> SNGAul., n. 4187.

La typologie du revers présente de gros problèmes d'interprétation (cf. *infra*). Elle est connue seulement sur des 1/12<sup>e</sup> ou des divisionnaires très faibles de valeur indéterminée précisément<sup>31</sup>.

#### Série A.1.1. VII

D. Mufler de lion de face.

R. Tête masculine imberbe de face, les cheveux crépus, la chlamyde nouée sous le cou. Légende : TLA WI.

La série, connue seulement pour de 1/6 de statère, a été produite par plus de trois coins de droit et trois de revers.

Même ce type présente des problèmes pour une identification correcte du type du revers. Il y a une série avec cette même typologie, avec la légende METH<sup>32</sup>, ce qui a permis de l'attribuer au dynaste Mithrapata et même d'y voir une représentation de celui-ci. Cependant, si n'est pas une sorte de portrait du dynaste, le problème posé est celui de l'identification à une divinité. S'agirait-il d'Apollon ou d'Hermès ? La présence de la chlamyde nouée, le manteau du voyageur peut conduire à préférer Hermès.

#### Série A.1.1. VII

D. Mufler de lion de face

R. Tête masculine à gauche avec de longs cheveux, coiffée d'un *pilos* conique. Dans le champ à gauche, légende : TLA.

On connaît seulement une monnaie de ce type<sup>33</sup> et l'interprétation du type de revers pose plusieurs problèmes (cf. *supra* A.1.5.III et B.1.)

### A.1.2 Les monnaies avec le nom de la ville et d'un dynaste

Il y a beaucoup de dynastes qui ont signé leur séries frappées à l'atelier de Tlôs. Cette production demanderait à elle seule un développement important. Dans le cadre de cette étude, nous nous contenterons de donner une rapide liste typologique.

Série A.1.2.I Kherei D. Tête casquée d'Athéna à droite - R. Tête frontale de Gorgone et légende TL AWI<sup>34</sup>.

Série A.1.2.II Kherei D. Tête casquée d'Athéna à droite - R. Kntawata et légende TLA WI<sup>35</sup>.

Série A.1.2.III Kherei D. Tête casquée d'Athéna à droite - R. Portrait de Kherei à droite et légende TL t rétrograde<sup>36</sup>.

### A.1.3 Les monnaies avec le nom d'un dynaste, sans le nom de la ville, mais qui ont dû être frappées à Tlôs

Série A.1.3.IV Ddeneweled. Portrait de Ddeneweled à droite - R. Xntawata<sup>37</sup>.

Le type du Xntawata est le même de la série A.1.2.II : difficile penser à deux ateliers différents avec cette typologie.

Série A.1.3.V Ddeneweled D. Même coin de la série a.1.2.II - R. Tête d'Héraklès à droite.<sup>38</sup>

Série A.1.3.V Erbbina D. Même coin de la série a.1.2.II - R. Tête d'Héraklès à droite.<sup>39</sup>

Série A.1.3.VI Wekhssere II + Ddimi D. Tête casquée d'Athéna à droite - R. Deux panthères assises en regard, de face, levant chacune une patte de devant, symétriquement;

<sup>31</sup> *SNGAul.*, n.4192.

<sup>32</sup> N.VISMARA, « Evidenze religiose sulla monetazione arcaica della Lycia. Elementi per una prima discussione », *Transeuphratène*, 23, 2002, p. 122.

<sup>33</sup> *SNGAul.*, n.4193

<sup>34</sup> O. MØKHOLM et J.ZAHLE, « The Coinages of the Lycian Dynasts Kheriga, Kherêi and Erbbina », *Acta Archaeologica*, 1976, n.50.

<sup>35</sup> MØKHOLM & ZAHLE, *The Coinages of the Lycian Dynasts*, *op. cit.*, n.47-49 et N.VISMARA, « Nuove osservazioni numismatiche sul dinasta licio Ddeneweled », *Bulletin Museo Archeologico Nacional*, sous presse.

<sup>36</sup> *Leu Numismatic*, Auktion 57 (25.5.1993), n.118

<sup>37</sup> VISMARA, *Nuove osservazioni numismatiche sul dinasta licio Ddeneweled*, *op. cit.*

<sup>38</sup> VISMARA, *ibid.*

<sup>39</sup> VISMARA, *ibid.*

entre elles, symbole (1); aire creuse ronde. Dans le champ, légende : FEKHSS et à l'exergue, la légende DDIM<sup>40</sup>

- Série A.1.3.VII Wekhssere II + Ddentimi D. même coin de droite - R. Même type de revers mais à gauche dans le champ même symbole (2) et à l'exergue DDENT<sup>41</sup>
- Série A.1.3.VIII Wekhssere II(?) + Ddimi (?) + Ddentimi(?) - D. même coin de droit R. Portrait du dynaste à droite, dans le champ, symbole (1)

La typologie des revers est typique de l'atelier de Tlôs

- Série A.1.3.IX Mithrapata D. Coquille / Tête comme la série A.1.1.VII et légende METH<sup>42</sup>. Seul le type du revers est documenté. Il est connu en effet par la série A.1.1.VII, dont la légende porte la mention de la cité de Tlôs, ce qui permet d'attribuer ce monnayage de Mithrapata à cette dernière.

### A.1.4 Séries dont la typologie peut se référer à Tlôs

L'atelier de Tlôs a connu à la fin du V<sup>e</sup> siècle une production très importante : pour son compte et pour celui de dynastes. Il est donc difficile penser que cet atelier n'ait pas eu de production auparavant. Un groupe de séries anonymes, caractérisée par la présence de la panthère, à l'instar de la plupart des séries de la cité, pourrait avoir été émise par Tlôs.

Nous ne sommes pas certains de cette attribution, bien qu'elle paraisse fort vraisemblable, dans la mesure où les types monétaires ne sont pas exclusifs d'une cité ou d'un dynaste. Ainsi la tête d'Hermès figure sur des monnayages frappés aux noms de plusieurs villes.

- Série A.1.4.I D. Panthère assise à gauche, regardant de face et levant la patte droite. - R. Protomè de Pégase à droite; aire creuse carrée<sup>43</sup> Poids lycien.
- Série A.1.4.II D. Panthère assise à droite, regardant de face et levant la patte droite. - R. Protomè de Pégase à gauche; aire creuse carrée<sup>44</sup> Poids lycien.
- Série A.1.4.III D. Panthère assise à gauche, regardant de face et levant la patte droite. - R. Protomè de Pégase à droite<sup>45</sup> aire creuse ronde. Poids lycien.
- Série A.1.4.IV D. Panthère assise à droite, regardant de face et levant la patte droite. - R. Protomè de Pégase à droite<sup>46</sup>; aire creuse ronde. Poids lycien, connue avec nombreuse variantes pour la présence des symboles différents
- Série A.1.4.V D. Panthère assise à gauche, regardant de face et levant la patte droite. - R. Protomè de Pégase à gauche<sup>47</sup>; aire creuse carrée. Poids lycien, avec un nom de dynaste qui n'est pas lisible.

Les séries A.1.4.I-A.1.4.V seraient les plus anciennes de la ville, et elles ont dû être produites avant la moitié du V<sup>e</sup> siècle, quand le poids lycien fut remplacé par l'étalon attique et que l'effigie de la tête d'Athéna s'affirma.

<sup>40</sup> S.HURTER, « Der Thissaphernes-fund », AA.VV., *Greek Numismatic and Archaeology, Essays in Honour of Margaret Thompson* [a cura di O.Mørkholm e N.M.Waggoner], Wetteren 1979, n.5.

<sup>41</sup> SNGAul. n.4200. Il faut mettre en évidence que la légende mise en exergue est en général celle de l'atelier (S. HURTER, « Kuprilli und Idâ: ein neuer lykischer Stater », in AA.VV., *Kraay-Mørkholm Essays. Numismatic Studies in Memory of C.M.Kraay and O.Mørkholm*, Louvain-La-Neuve 1989, p.99-100.) et que, à l'exception de Ddimi, Ddent(imi) et Wekhssere, on a jamais le nom de plus d'un dynaste sur une monnaie

<sup>42</sup> N.VISMARA, « Evidenze religiose sulla monetazione arcaica della Lycia. Elementi per una prima discussione », *Transeuphratène*, 23, 2002, p.102-127.

<sup>43</sup> VISMARA *Monetazione arcaica delle Lycia*, op. cit., II, n.58-59.

<sup>44</sup> N. VISMARA, *Monetazione arcaica della Lycia.III, le prime emissioni del Wedri. Le serie di a, della città di Thibānuwā (Simena), di Zagaba (Lagbe), di Zemuri (Limyra) e di Prl (Aperlai) e le emissioni federali di Ite e di Te*, Milano 1996, n. 23-24. La série est connue seulement comme le type d'une émission de la ville de Lagbè.

<sup>45</sup> E.BABELON, *Traité des Monnaies grecques et romaines. II. Description historique. II*, Paris 1910, n. 241.

<sup>46</sup> *Sylloge Nummorum Graecorum, The American Numismatic Society, The Burton Y.Berry Collection*, II, New York 1962, n.1174 et BABELON, *Traité*, op. cit., n.241

<sup>47</sup> O. MØRKHOLM et G. NEUMANN, « Die lykischen Münzlegenden », *Nachrichten der Akademie der Wissenschaften in Göttingen. I Philosophische-Historische Klasse*, Göttingen, 1978, M 15.

Série A.1.4.VI D. Tête masculine à droite - R. Panthère assise à droite, regardant de face, avec la patte droite levée<sup>48</sup>.

Connue seulement pour de 1/ 24 de statères, produits par différents couples de coins.

Série A.1.4.VII D. Tête féminine (?) frontale, qui rappelle celle de la série A.1.1.VII - R. Panthère assise à gauche, regardant de face, avec la patte droite levée.

Connue seulement par un exemplaire<sup>49</sup>, elle pourrait être postérieure à la série A.1.1.VI.

Série A.1.4.VIII D. Tête féminine(?) frontale, avec une couronne(?) - R. Panthère assise à gauche, regardant de face, avec la patte droite levée. Connue par 1/12 de statère, la typologie du D. rappelle celle d'une série de Xanthos<sup>50</sup>

Série A.1.4. IX D. Tête d'Athéna à droite - R. Panthère assise à droite<sup>51</sup>. Le type est connu seulement pour des poids légers, qui rendent difficile à déterminer de quel divisionnaire il s'agirait dans le système lycien<sup>52</sup>.

Même pour les séries A.1.4.V-A.1.4.IX, c'est le type iconographique de la panthère qui suggère l'attribution à Tlôs. Ces émissions doivent être tardives, éventuellement après 360 av. J.-C., après la réorganisation politique de la région.

Série A.1.4.X D. Tête casquée d'Athéna à droite - R. Tête d'Hermès coiffé du pétase ailé de forme conique; devant caducée et derrière diskèle<sup>53</sup>

Cette série pourrait être aussi attribuée à Patara ou à Kandyba, mais la présence du diskèle comme symbole suggère davantage une attribution à Tlôs, où le symbole et le type Tête d'Hermès sont représentés sur les mêmes monnayages<sup>54</sup>.

### A.1.5 Les typologies monétaires.

#### A.1.5.I Apollon(?), tête (série A.1.1.VI)<sup>55</sup>

La tête couronnée de lauriers, aux cheveux longs sur les épaules, ouvre deux pistes de réflexion. Elle est stylistiquement et techniquement analogue à celle que l'on trouve sur une émission de Ddeneuwele<sup>56</sup> et à celle figurant sur une monnaie émise à Xanthos<sup>57</sup>. La similitude est telle qu'il est difficile de penser que les trois séries aient été produites à des époques différentes, et surtout par des ateliers différents. L'hypothèse d'un atelier unique pour des monnayages différents est ainsi posée. Tlôs et Xanthos disposaient-elles du même atelier ou avaient-elles recours à des ateliers mobiles ?

La connexion de cette tête d'Apollon avec les émissions tlôïennes, sur lesquelles Hermès est souvent figuré, laisse planer quelques doutes sur l'identification de la divinité représentée. S'agit-il bien d'Apollon ou d'Hermès, quelques fois est représenté sans pétase<sup>58</sup>. Nous discuterons ce point ci-après (B.1.3.I). L'iconographie numismatique lycienne a illustré la

<sup>48</sup> [www.asiaminorcoins/tlos](http://www.asiaminorcoins/tlos)

<sup>49</sup> Coll. particulière, gr.0, 32.

<sup>50</sup> VISMARA, Evidenze religiose, *op. cit.*, p.108, n.4 (mais fig. Pl. IX,6).

<sup>51</sup> La série pourrait être même de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle.

<sup>52</sup> Poids entre 1,01 et 0,33 gr.

<sup>53</sup> Classical Numismatic Group, Auction 60 (2002), n. 838.

<sup>54</sup> Série A.1.1.I.

<sup>55</sup> P.FREI, « Die Götterkulte Lykiens in der Kaiserzeit », ANRW II.18,3, *Rise and decline of the Roman World*, Berlin, 1990, pp.1753-1756 et VISMARA, Evidenze religiose, *op. cit.*, p.121 mais surtout p.122.

<sup>56</sup> Busso Peus, Auktion 382 (26.4.2005), n.208, même si la tête n'est pas laurée, elle est du même style.

<sup>57</sup> VISMARA, *Monetazione arcaica delle Lycia*, *op. cit.*, II, n.143.

<sup>58</sup> Cf. G. SIEBERT, « Hermes », *Lexicon iconographicum mythologiae classicae*, 5.1: *Herakles-Kenchrias et addenda Epona, Galateia, Helios, Helios (in Peripheria Orientali), Helios/Usil*, Zurich, 1990, n.591 ou 829 par exemple.



relation existant entre ces deux divinités, à travers la série de Kuprlli figurant Hermès Amoskophoros<sup>59</sup>, rappelant le vol du bétail d'Apollon par Hermès peu après sa naissance<sup>60</sup>.

#### A.1.5.II Athéna, tête avec casque attique (séries A.1.1.I-A.1.1.V)

La typologie de la tête d'Athéna en casque attique est une des typologies plus fréquentes parmi celles employées en Lycie, en particulier dans la deuxième moitié du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C., en raison l'influence de la monnaie d'Athènes<sup>61</sup> dans la région. Cette dernière est également manifeste à travers l'acceptation de l'étalon attique, le statère correspondant alors à deux drachmes attiques.

Ainsi, la tête d'Athéna figure normalement en bonne place au sein du monnayage produit par l'atelier de Tlôs. On observera néanmoins le style particulièrement soigné de ces types, qui sortent des schémas répétitifs que l'on rencontre souvent ailleurs. Le casque a une forme différente, plus allongée, le couvre-joues (παρραγναθίδες) est plus long, l'expression d'Athéna se différencie du modèle attique, dans lequel l'oeil persiste avec une vision frontale, contrastant entre la vision de profil de l'oeil et le sourire archaïque des lèvres de la déesse. Quoique le motif de la tête d'Athéna soit typiquement attique, il est évident que le graveur avait en tête les décorations inspirées de Persépolis dans lesquelles nous retrouvons ces deux éléments, l'oeil de profil combiné, de manière contrastée, avec le sourire archaïque.

#### A.1.5.III Hermès, tête (série A.1.1.I et série A.1.1.VIII)

On voit sur la série A.1.1.I, « Hermès » imberbe, avec les cheveux aux boucles sur le cou, le pétase ailé sur la tête<sup>62</sup>, derrière la nuque (il faudrait d'ailleurs confirmer s'il s'agit bien du dieu Hermès et non de Persée en train de tuer Méduse<sup>63</sup>), le caducée.

L'effigie d'Hermès se trouve aussi, comme nous le verrons par la suite à propos de Patara, sur les séries monétaires d'autres villes, et elle est employée par différents dynastes, comme Arbinas-Erbina. Nous souhaitons surtout rappeler ici qu'Hermès est aussi le dieu des fauves, une sorte de *Potnia Thérôn* au masculin selon certains spécialistes<sup>64</sup>, ou celui qui apaise par la magie de la musique (et les domine ainsi) les fauves<sup>65</sup>. Il est donc remarquable de le trouver sur les séries de la ville dans laquelle Bellérophon partit pour combattre la panthère du Kragos, laquelle pourrait d'ailleurs se trouver sur les séries monétaires de la ville<sup>66</sup>.

Sur la série A.1.1.VIII, la tête se présente avec les cheveux longs, lisses, sur le cou et avec une sorte de « bonnet » triangulaire pointu, et garni d'un rebord. Elle est vraisemblablement laurée. Un type semblable se retrouve dans une série de Wekhssre I<sup>67</sup> et a été interprété comme la tête d'un Kabire<sup>68</sup>, parce que le chapeau a été reconnu comme le *pileus*, attribut de ce couple de jumeaux. En suivant surtout la suggestion des deux séries monétaires dont il est

<sup>59</sup> VISMARA *Monetazione arcaica della Lycia*, op. cit., n.128, p.202-203.

<sup>60</sup> P. LEVEQUE et L. SECHAN, *Les grandes divinités de la Grèce*, Paris, 1966, sv. Hermès.

<sup>61</sup> VISMARA, *Evidenze religiose*, op. cit., p.122-123.

<sup>62</sup> Pour l'iconographie d'Hermès, cf. SIEBERT, *Hermes*, op. cit.

<sup>63</sup> Pour la difficulté de reconnaître l'un ou l'autre, cf. SIEBERT, *Hermes*, op. cit., p.385.

<sup>64</sup> J. CHITTENDEND, « The Master of Animals », *Hesperia*, 16, 1947, p.89-114.

<sup>65</sup> J. DUCHEMIN, *La Houlette et la Lyre. Recherche sur les origines pastorales de la poésie. I. Hermès et Apollon*, Paris 1960.

<sup>66</sup> Cf. *infra*.

<sup>67</sup> VISMARA *Monetazione arcaica delle Lycia*, op. cit., I, série XI p.91.

<sup>68</sup> BABELON, *Traité*, op. cit., n. 426; FREY, p.1807, n.12.1.1.

ici question, P. Frei inclina à identifier un culte à cette divinité en Lycie<sup>69</sup>. Mais le *pileus* n'est pas l'attribut exclusif des *Kabiroi*. En effet, Hermès et Persée le revêtent parfois, ou bien un bonnet en feutre souvent substitué au *pileus*<sup>70</sup>. Ce bonnet pourrait même être un casque, tel que ceux que l'on voit représentés dans la décoration de l'Hérôon de Trysa<sup>71</sup>. L'interprétation de la tête comme celle de l'un des *Kabiroi* nous semble donc erronée. Il nous paraît plus pertinent de penser à la représentation d'un héros lycien, (Persée ou Bellérophon), ou d'une représentation particulière du dieu Hermès, hypothèse qui, en l'état actuel de nos connaissances, nous semble la plus vraisemblable.

#### A.1.5.IV Panthère (Série A.1.1.II-A.1.1.III; A.1.1.V-A.1.1.VI)

On a déjà beaucoup débattu sur la taxinomie du félin<sup>72</sup> qui se trouve au revers de nombreuses séries de Tlôs. Mais l'importance que chaque élément a dans la structure syntaxique de la typologie monétaire lycienne, nous force à reconsidérer une fois de plus de cet élément du dossier. En effet, il n'est pas facile de choisir, en examinant une image réalisée sur un objet de dimension aussi réduite qu'une monnaie, entre différents félins. S'agit-il d'un lion<sup>73</sup> (*Panthera Leo*), d'une panthère ou léopard<sup>74</sup> (*Panthera Pardo*), ou bien d'un lynx<sup>75</sup> ou d'un caracal<sup>76</sup> ? Dans l'Antiquité, tous ces animaux vivaient dans la région<sup>77</sup>.

Le félin représenté sur la monnaie a une tête en proportion plus petite du reste du corps, le cou bien fort, mais sans aucune crinière; les oreilles sont grandes, bien définies et arrondies bien que ces dernières ne soient pas l'objet d'un traitement uniforme ; par exemple, il y a des exemplaires sur lesquels les oreilles sont pointues<sup>78</sup>. La queue de cet animal est longue. L'absence de la crinière<sup>79</sup> écarte l'hypothèse d'un lion, comme la longueur de la queue celle du lynx ; la dimension de la tête par rapport au corps et l'absence du pinceau de poils noirs à la fin de la queue<sup>80</sup> dissuade l'identification éventuelle à une lionne. Il ne reste donc que la panthère et le caracal. Tous deux sont connus dans l'iconographie ancienne. Les représentations de panthère abondent<sup>81</sup>, le caracal, quant à lui, est notamment figuré sur un beau rhyton perse conservé au musée Miho au Japon, ce qui souligne l'intérêt artistique qu'a suscité cet animal<sup>82</sup>. Tous deux ont la tête plus petite que le corps, la queue longue et le poil dense sur le corps, même sur le cou. Seules la forme et la dimension des oreilles peuvent les différencier sur une représentation monétaire. En l'occurrence, la forme légèrement arrondie

<sup>69</sup> P. FREI, « Die Götterkulte Lykiens in der Kaiserzeit », *ANRW II.Principate. 18,3, Rise and decline of the Roman World*, Berlin, 1990, p.1807.

<sup>70</sup> SIEBERT, *Hermes*, *op. cit.*, p.384-385.

<sup>71</sup> W.CHILDS, *The city-reliefs of Lycia*, Princeton 1978, pl.12.2.

<sup>72</sup> VISMARA, *Monetazione arcaica delle Lycia*, *op. cit.*, I, p.105-106 ;<http://persiana.stumbleupon.com/archive/90/>

<sup>73</sup> <http://www.britannica.com/eb/article-9048425>, <http://fr.wikipedia.org/wiki/Lion>

<sup>74</sup> Panthère et léopard sont devenus maintenant synonymes : <http://www.britannica.com/eb/article-9047834> ;  
[http://fr.wikipedia.org/wiki/L%C3%A9opard\\_%28f%C3%A9lin%29](http://fr.wikipedia.org/wiki/L%C3%A9opard_%28f%C3%A9lin%29)

<sup>75</sup> <http://www.britannica.com/eb/article-9049530>,

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Lynx\\_%28mammif%C3%A8re%29](http://fr.wikipedia.org/wiki/Lynx_%28mammif%C3%A8re%29)

<sup>76</sup> [http://animaldiversity.ummz.umich.edu/site/accounts/information/Caracal\\_caracal.html](http://animaldiversity.ummz.umich.edu/site/accounts/information/Caracal_caracal.html),

<http://www.britannica.com/eb/article-9020206> et [http://it.wikipedia.org/wiki/Caracal\\_caracal](http://it.wikipedia.org/wiki/Caracal_caracal)

<sup>77</sup> Faune : <http://www.lycianturkey.com/lyca-wildlife-national-parks.htm>

[http://www.bigcatrescue.org/leopard\\_anatolian.htm](http://www.bigcatrescue.org/leopard_anatolian.htm)

<sup>78</sup> *Rosen 707* (= N. WAGGONER, *Early Greek Coins from the Collection of Jonathan P. Rosen*, New York (Ancient Coins in North American Collections 5) New York 1983)

<sup>79</sup> Cf. VISMARA *Monetazione arcaica delle Lycia*, *op. cit.*, II, p.106

<sup>80</sup> Particularité qui a même été considérée comme la tête du serpent de la Chimère.

<sup>81</sup> VISMARA *Monetazione arcaica delle Lycia*, *op. cit.*, II, p.106.

<sup>82</sup> <http://miho.jp/english/collect/collect.htm>, de la période parthe.

des oreilles plaide davantage en faveur de la panthère ou du léopard. Cette imagerie nous renvoie ainsi sans doute à un mythe local lié à la geste de Bellérophon<sup>83</sup>.

#### A.1.5.V Portrait (Série a.1.1.V)

Dans la *SNGKeckman*, on mit en relation cette monnaie avec la monnaie *SNGAul* n. 4182, attribuée à Ddenewele, même s'il n'y a pas mention du nom du dynaste. Effectivement, on peut dégager une certaine ressemblance entre le style de la tête d'Athéna du revers de A.1.1.IV et celui de la tête l'exemplaire *SNGAul* n.4182. Mais, il y a des différences importantes pour ce qui concerne le droit, un portrait en principe réaliste du dynaste. Or, les deux personnages ne se ressemblent pas. Il s'agit donc pas de Ddenewele, mais d'un autre dynaste, peut-être Kherei(?), qui a frappé à son nom à Tlôs<sup>84</sup> et qui ressemblerait davantage au portrait du droit<sup>85</sup>.

#### A.1.5.VI Tête imberbe de face : Mithrapata (Série 1.1.VII)

La tête masculine, frontale, laurée, avec la chlamyde liée au cou a souvent été décrite comme tête d'Apollon, mais il s'agit plutôt, comme nous l'avons vu, d'un portrait stylisé de Mithrapata. La réalisation est reprise sur les monnaies de Périklês<sup>86</sup>. Sur celles-ci, le dynaste est représenté de trois quarts, lauré, les cheveux gonflés et en désordre, mais ce type a été réalisé par des graveurs de moindres capacités artistiques, qui ont galvaudé le modèle original. Cette série pose plusieurs problèmes interprétatifs. Est-elle antérieure ou postérieure à la série 1.1.VI ? A partir de quel moment Mithrapata dispose-t-il de graveurs adroits ? Le siège du dynaste était-il à Tlôs ? Ces problèmes restent entiers.

#### A.1.6 Symboles subsidiaires

Sur les monnaies de Tlôs paraissent différents symboles : un symbole alphabétique, le Xntawata, les autres motifs linéaires: le diskèle, symbole personnel probable de Wekhssere le n. (2) à mettre en relation avec celui du Ddimi et le 3 relatif à Ddntemi<sup>87</sup>.

### D) Le type de la panthère, un monnayage de l'amphictionie ?

L'examen de ce matériel numismatique suscite un certain nombre de questions. Notre attention a été particulièrement attirée par ce type monétaire figurant un mufle de lion au droit et deux félins au revers. Si l'iconographie du droit correspond à une mode samienne de la fin du V<sup>e</sup> siècle, le revers, en revanche, peut suggérer des influences orientales ou locales. Ce monnayage a été frappé sur l'ordre de trois personnages : Wekhssere II, Ddimi et Ddntimi, uniquement à Tlôs et à peu près à la même époque. Même si l'on admet que Tlôs ne faisait encore pas partie de l'orbite xanthienne<sup>88</sup>, il est assez difficile de considérer ces trois personnages comme des dynastes de la cité, eu égard à leur apparente concomitance. Peut-être ont-ils été des magistrats désignés sur une période courte (éventuellement une année) ? Ces éventuels magistrats auraient ainsi été responsables de l'émission de ce monnayage au type de

<sup>83</sup> Cf. *infra*.

<sup>84</sup> Cf. *infra* série A.1.2.III.

<sup>85</sup> Sur cette typologie, N.VISMARA, « Ritratti umani o teste divine nella monetazione arcaica della Lycia: manifestazione della potestà d'imperio od espressione d'un sentimento religioso ? », *Transeuphratène*, 30, 2005, p.173-181.

<sup>86</sup> VISMARA, *Monetazione arcaica delle Lycia*, op. cit., II, n. 215-216.

<sup>87</sup> N. VISMARA, *Monetazione arcaica della Lycia*.III, op. cit., p. 165-171. – Cf. planches *infra*.

<sup>88</sup> Cf. RAIMOND, Tlôs, op. cit., p. 122.

panthères ou de léopards. Agissaient-ils pour le compte d'un dynaste, de la cité ou bien de cette « amphictionie », que nous avons déduite de la loi sacrée de Tlôs ?

Une telle hypothèse conduit à s'interroger sur l'éventuel symbolisme de ces panthères. Sont-elles les animaux sacrés de telle ou telle divinité ? Dans le contexte local, on songe à la panthère du Kragos, d'ailleurs représentée sur la façade d'une *cella* d'une tombe rupestre de Tlôs<sup>89</sup>. Sur ce relief, la panthère est combattue par un héros chevauchant un cheval ailé. Or, Bellérophon, dont la geste primitive devait être anatolienne, est vénéré à Tlôs, où l'on connaît un tombeau de ce héros, sur l'acropole, à gauche duquel se trouve une inscription lycienne, datée, par la graphie, des années 330 av. J.-C.<sup>90</sup>

Cette inscription rupestre, gravée sous la niche funéraire d'une tombe simple, à une hauteur de 2,5 m. est dédiée : *hriχttbili mahanahi uwehi se lada ehbi*, c'est-à-dire à (s'il s'agit d'un anthroponyme, ou d'un théonyme qui serait un *hapax*) ou au (s'il s'agit d'une fonction) Hrikhttbili (le préfixe *hri* pouvant suggérer la notion de supérieur, s'agit-il, par exemple, d'un archiprêtre spécialisé ?) « divin bovin » ou « du dieu Taureau » et à la femme de celui-ci. Naturellement, rien ne prouve qu'il y ait un lien entre cette inscription et Bellérophon. Nous nous contentons simplement, à ce stade de notre propos, de remarquer la proximité topographique de cette inscription lycienne et du tombeau du héros.

### E) Un second dieu de l'Orage à Tlôs ?

La loi sacrée, comme nous l'avons évoqué précédemment, mentionne le dieu de l'Orage, peut-être une deuxième divinité, sans doute une déesse Mère locale : « Mère divine et du sanctuaire d'ici », si notre restitution est correcte. Il y a quelques années, E. Raimond<sup>91</sup> a suggéré de rapprocher ce dieu de l'Orage de Tlôs du mythe de Kronos, que Plutarque rapporte dans *De defectu oraculorum*<sup>92</sup> et en l'honneur duquel des jeux étaient célébrés à l'époque romaine<sup>93</sup>.

L'identification de l'éventuel deuxième théonyme, qui serait intercalé entre Trqqas et la déesse Mère reste ouverte. On a pu suggérer de restituer le nom du dieu Soleil Ddeweze (< louvite Tiwat/Tiwaza)<sup>94</sup>, en raison du rang occupé par ce dieu dans les panthéons louvites<sup>95</sup>, ou bien la déesse du grain Qeli (< nésite *halki*), que l'on peut éventuellement restituer aux lignes 19-20 ([Q]eli).

Le rapprochement de cette organisation culturelle avec le monnayage au type de panthères suggère d'autres pistes de réflexion. On pourrait en effet penser à un éventuel second dieu de l'Orage, qui dans la tradition iconographique orientale, est figuré montant un animal couché, tantôt un lion, tantôt un taureau<sup>96</sup>. Par ailleurs, ces panthères font songer à la fameuse panthère du Kragos que Bellérophon semble avoir affronté. N'est-il pas concevable que ce Bellérophon lycien ait été en fait ce « second dieu » dieu de l'Orage, désigné par son animal sacré sur le monnayage et éventuellement cité entre Trqqas et la Déesse Mère dans la loi sacrée ? La conjecture n'est pas impossible.

<sup>89</sup> L. MALTEN, « Bellerophon », *JDAI*, 40, 1925, 127 et fig. 2 : Bellérophon combattant la Chimère *contra* H. METZGER et J.-M. MORET, « Observations sur certaines des peintures tombales de Kizilbel en Lycie du Nord-Est », *JS*, fasc. 2, 1999, p. 300 (qui renvoient par erreur à MALTEN, *op. cit.*, p. 126 et fig. 1) : le fauve auquel s'attaque le chasseur monté sur un cheval ailé, sur la façade de *cella* d'une tombe rupestre de Tlôs ne serait pas la Chimère mais la panthère ou le léopard du Kragos.

<sup>90</sup> *EPIL* 8 = *TL* 22.

<sup>91</sup> E. RAIMOND, Tlôs, *op. cit.*, p. 126.

<sup>92</sup> PLUTARQUE, *Moralia*, 421C.

<sup>93</sup> *TAM* II, 554, 581 et 585.

<sup>94</sup> Concernant Ddeweze : cf. R. LEBRUN, « Studia Lyciaca », *Hethitica*, 14, p. 48.

<sup>95</sup> RAIMOND, Tlôs, *op. cit.*, p. 125, n. 45.

<sup>96</sup> Cf. A. VANEL, *L'iconographie du dieu de l'Orage*, Gabalda, Paris, 1965, spec. p. 66 et 137.

Parallèlement au monnayage à l'effigie de félins, il est frappant de constater que l'épigraphie lycienne évoquât plutôt des magistratures religieuses en relation avec des bovins :

<i>EPIL</i>	<i>TL</i>	Sacerdoce
3	30	aχãti : u{z}[wehi] ??
7	23	aχ[u]ti [uwehi ?]
8	22	hriχttbili mahanahi uwehi
9	29.3	aχuti : uwehi
9	29.4	itêne : uwehi

### 3. Sarcophage de Tiwiththeimiya (ca. 380-360 av. J.-C.)

- 1 Tiwiθθeimiya : ade [.....]
- 2 ti tubehidi : aχãti : uz[.....]

*Tiwiththeimiya a fait --- le prêtre achanti frappe/punit Uzebe ?*

### 7. Sarcophage d'Elpuweti (ca. 340 av. J.-C.)

- 1 ebênnê ñtatu [m]ê ti
- 2 prñn[aw]atê E[lpuw]eti
- 3 a[t]i eh[b]i s[e tideime]
- 4 [B]lu aχ[u]ti [uwehi ?]
- 5 Ἐλποατ[ις] ἐ[α]ντῶι
- 6 κατεσκευ[άσα]το
- 7 καὶ τοῖς τέκνο[ις]
- 8 αὐτοῦ.

*Ce sarcophage se l'est construit Elpuweti pour lui-même et [pour ses enfants] Blu ??, (en qualité de (??) prêtre achuti du Taureau (?)/ Elpoatis pour lui-même a construit et pour ses enfants*

### 8. Tombe du/e Hrichttibili du dieu Taureau (ca. 330 av. J.-C.)

- 1 hriχttibili mahana-
- 2 hi uwehi se lada ehbi

*Hrichttibili du (dieu) Taureau et sa femme.*

### 9. Sarcophage d'Ikuwe (ca. 330 ?)

- 1 Ikuwe ti : prñnawate Ipresidah : tideimi [....]pe[h]
- 2 tuhes : ñtatu : atli : se ladi : ehbi : tuhesi : sm̃me señne : Θurta : ñχ[r]ahidiyê :
- 3 aχuti : uwehi : se ñitemlê : qastte teli : erbbe : me ti ñtêmlê : przze astti[....]
- 4 seyehata : astte : se tiyala : Ἀχρhi : itêne : uwehi ên[ê] hatu : sm̃mate teri : eriyein[e : a....]
- 5 ñtepi : Wazzisñ : χαλχα : Edriyeusehñ : me iye hlm̃mi : zzatiyê Wiya[dr]a[...]
- 6 [s]e Inahe : señnemlê : yurttu : teliχa : sei ñtepi : Wazzisñ : t[e]liχa : pddãti : me i[y]e : pdd[ã]t[--  
-) enê]
- 7 [h]atu sm̃mate teri : eriyaina : χeχχebêñti : Arttum̃para : Medese : pddat[i] ti : eriy meñne )  
zzatiya[---]
- 8 [..]sayay[e] piyête : êmuñmaya : hrmazaχa : ñzziyaha : Sedeplm̃mi : kītuni : [mlm̃]meite )  
lenubezu : [eχ.]ru[.....]

- 9 [...]ayaχα ) hl̃m̃mide : Alaχssā[n]tra : erite teri : Tr̃m̃misñ : ñtepi : χñtawata : appte teri :  
 [.]m[.....]
- 10 [..]ese telēziyê tube : meχe[.....]ti meñne se tebêtê : Abaqmāme : Teχisχχeye
- 11 [....]sei nê telēziyê : tddêta : mluñte[.] : qra[.]e k̃m̃mêti : mede hl̃m̃mi t[.....] : eri[.]a[.] s[.....]
- 12 [....]le tr̃m̃misñ χαl̃te : mesiyas : Ζχχeliāna[.]ñχα [....]êñne pênê putu [.]e[.]e : [.....]
- 13 [.....] : tēpina : se sm̃mu : Urseyetê : uw[.....]ñnu : pddana[.....]
- 14 [.....] X]awari pddêti : Meqqese[.....]u : χlate : eχe[.]ti : meti[.....]
- 15 [.....]amas : Turaχ : se iye piturlli : [.]ê[.....] edêi : [s]eye[.....]
- 16 [.....] me Uweseriqe : Anuzaba ñ[.....]i : se d[.....] ledi [.....]
- 17 [..]tiχzzi : Iyānih : se Tr̃m̃mili[.]et[.] : [Trq]qñt[.....]mateter[.....]
- 18 [..]zê : turawas : mei : [..]hi : Arñna[.....]tezi[.....]
- 19 [.]hl[.] : ei[.....]χu : mei hi[.....] : Tihetazei.

(l. 1-3) « Ikuwe, fils d'Ipresidi (« l'homme de la steppe »), neveu (*tuhes*) de [---]pe a construit (*prñawate*) le sarcophage pour lui-même et sa femme, ses neveux et nièces ; il a fixé des obligations (*sm̃me*) pour eux. Le « Thurta des Vieilles (esprits de la mort) » (*Θurta : ñχ[r]ahidyê*), le prêtre du taureau (*aχuti uwehi*), et, quand il a puni le clan lors des défaites, alors le clan s'est présenté à nouveau devant (lui) --- (l. 4-) et la victoire fut ; et pour le tribut, Anchri, le commissaire du taureau, après la victoire, a fixé les obligations : quand lever (le tribut) - -- (l. 5) Idrieus a frappé le (pays) Wazzis (Phellos) d'un tribut (*ñtepi Wazzisñ χαλχχα hl̃m̃mi*). Pour ce qui est du tribut, Wiyadra--- (l. 6) et à Inahi, j'ai évoqué pour le (pays) Wazzi le Thurta dans le sanctuaire (*pddāti*), mais là, dans le sanctuaire, j'ai évoqué --- (l. 7) après la victoire, il décida quand lever le *chechebenneti*, Arttumpara le Mède, dans le sanctuaire, qui lève les taxes de la ville (*ti : eriye zzatiya meñne*) --- » (l. 8) Il est ensuite question d'une fondation, d'un don (*piyête* « a donné ») et peut-être d'un terrain ou de sa délimitation --- (l. 9) « Alexandre a levé le tribut, lorsqu'il a ravi le royaume de Termis, lorsque --- » (l. 10-11) le texte mentionne l'action d'un général, l'humiliation de deux personnages, d'autres Mèdes, un tribut, (l. 12-15) la Termis, à nouveau un tribut et des taxes, des domaines ; (l. 17) un « chef des Ioniens et des Termiles » est cité peu avant une invocation à Trqqas ; (l. 18) un don est évoqué, peut-être l'intervention de Xanthos vers la fin du texte.

Ces magistratures étaient-elles liées à Trqqas ? à cet éventuel second dieu de l'Orage, avec lequel nous avons rapproché les félins de l'iconographie monétaire ? L'adjectif de relation *uwehi*, formé à partir du substantif *uwa/e-* désignant les bovidés en louvite déjà, qui fut parfois identifié au nom d'une fonction religieuse<sup>97</sup>, avait-il évolué sémantiquement au point de ne faire référence qu'à des animaux puissants au sens large (y compris des félins), voire de ne plus se référer du tout à son étymologie ? Il ne semble guère possible de trancher.

## 2) LA PRESENCE D'HERMES A TLÔS ET A PATARA

L'analyse réalisée à partir de la typologie à tête d'Hermès sur les monnayages de Tlôs et de Patara a soulevé une question majeure. Ce rapprochement d'ordre iconographique doit-il être mis en relation avec cette organisation culturelle, dont Tlôs semble être le cœur ?

### A) Le monnayage de Patara

Le monnayage de Patara semble de prime abord moins intéressant que celui de Tlôs. Une analyse plus approfondie dément cette première impression.

#### MATERIEL NUMISMATIQUE

##### Série B.1.1.1.

D. Protomè de sanglier avec deux pattes avancées à gauche.

<sup>97</sup> T. R. BRYCE, *The Lycians*, Copenhague, p. 130.

R. Tétraskèle; dans le camp P T R le symbole : monoskèle. aire creuse carrée<sup>98</sup>.

La série présente deux caractéristiques intéressantes : la présence au revers du tétraskèle, type qui n'est connu par ailleurs que dans les monnayages de Kheriga, Spntaza et Teththiweibi. C'est donc la première émission au nom d'une cité qui emploie cette typologie comme type de revers. De plus, la monnaie est d'étalon attique, et c'est la seule occurrence du tétraskèle avec cet étalon, dans tous les autres cas, l'étalon est très faible<sup>99</sup>. La série de Teththiweibi présente la même typologie<sup>100</sup>, ce qui permet de mettre ce dynaste en relation avec la ville de Patara.

*Série B.1.1.II*

D. Tête casquée d'Athéna à droite

R. Tête d'Hermès coiffé du pétase ailé et, derrière, le caducée; aire creuse carrée. Dans le champ, à droite PT TARAZE

Elle est connue selon deux variantes :

- a) avec la tête d'Hermès à droite;<sup>101</sup>
- b) avec la tête d'Hermès à gauche<sup>102</sup>.

*Série B.1.1.III*

D. Tête casquée d'Athéna à droite

R. Tête d'Hermès coiffé du pétase ailé; aire creuse ronde ; dans le champ : PA TERE<sup>103</sup>

*Série B.1.1.IV*

D. Tête casquée d'Athéna à droite

R. Tête d'Hermès coiffé du pétase ailé; aire creuse ronde; dans le champ, à gauche PTR<sup>104</sup>

Cette monnaie se caractérise par un poids faible.

*Série B.1.1.V*

D. Tête masculine à droite

R. Tête d'Hermès coiffé du pétase ailé; aire creuse ronde; dans le champ, de droite à gauche : PT TAR<sup>105</sup>

Connue seulement par un divisionnaire.

*Série B.1.1.VI*

D. Dauphin

R. Tête d'Hermès coiffé du pétase ailé; aire creuse ronde; dans le champ, de droite à gauche : PT<sup>106</sup>

*Série B.1.1.VII*

D. même coins

R. Tête d'Athéna coiffée à gauche; aire creuse ronde; dans le champ, de droite à gauche : P<sup>107</sup>

*Série B.1.1.VIII*

D. Tête casquée d'Athéna à droite<sup>108</sup>

R. Tête d'Hermès nue, avec les cheveux courts à droite et derrière le caducée; aire creuse carrée. Dans le champ, à droite PTTARAZE.

*Série B.1.1.IX*

D. même coins.

<sup>98</sup> G.F. HILL, *Catalogue of Greek Coins in the British Museum*, vol.19 (*Lycia, Pamphylia and Pisidia*), London 1897, p. 25, 112 (= HILL 1897)

<sup>99</sup> Seulement gr.8,04.

<sup>100</sup> STERNBERG & APPARUTI, Auktion XIV (14.5.1984), n.140 gr.8,55

<sup>101</sup> HILL, *Catalogue of Greek Coins... (Lycia)*, op. cit., p.27, n.119.

<sup>102</sup> *Superior Stamps list*, VI 1977, n. 2650.

<sup>103</sup> SNGAUL, n. 4195.

<sup>104</sup> HILL, *Catalogue of Greek Coins... (Lycia)*, op. cit., p.27, n.120

<sup>105</sup> SNGKeckman, n.508.

<sup>106</sup> Auctione AG Auktion 18 (21.5.1989), n.806, gr.2,52.

<sup>107</sup> BABELON, *Traité*, op. cit., n.403.

<sup>108</sup> NFA, lotto, sans indications de poids.

R. Triskeles; dans le camp, à droite PTTARAZE<sup>109</sup>

## **B) Monnaies d'attributions incertaines (à Tlôs ou à Patara)**

Un groupe de monnaies, anépigraphe, apportent la combinaison : « Tête d'Athéna / tête d'Hermès ». Dans un souci d'exhaustivité, nous en dressons l'inventaire. Nous ne croyons pas possible d'identifier l'atelier, qui peut être aussi bien Tlôs que Patara, voire Kadyanda<sup>110</sup> dont nous connaissons aussi une série présentant cette typologie.

### MATERIEL NUMISMATIQUE

#### *Série B.1.2.I*

D. Tête casquée d'Athéna à gauche. - R. Tête d'Hermès coiffé du pétase ailé, à droite; aire creuse carrée<sup>111</sup>

#### *Série B.1.2.II*

D. Tête casquée d'Athéna à droite. - R. Tête d'Hermès coiffé du pétase ailé; devant, caducée; à droite; aire creuse ronde<sup>112</sup>.

#### *Série B.1.2.III*

D. Tête casquée d'Athéna à droite - R. Tête d'Hermès coiffé du pétase ailé; devant caducée et derrière coquille et symbole (4).

Elle est connue par deux variantes :

- a) tête d'Hermès à gauche<sup>113</sup>;
- b) tête d'Hermès à droite<sup>114</sup>.

S. Hurter<sup>115</sup> pense que la série a été produite à Patara. Mais, un examen stylistique attentif de la série nous incite à plutôt pencher pour l'atelier de Tlos. En effet, le style du casque d'Athéna est très soigné, comme celui des monnaies A.1.1.II de Tlôs (cf. *supra*).

#### *Série B.1.2.IV*

D. Tête casquée d'Athéna à gauche - R. Tête d'Hermès coiffé du pétase ailé à gauche<sup>116</sup>

## **C) Les types iconographiques**

### *1) Le sanglier (B.1.1.I)*

Le protomè de sanglier est une des typologies les plus répandues en Lycie, aussi bien comme exemplaires des types connus que comme variantes. Il caractérise les séries pouvant correspondre à la phase plus ancienne du monnayage<sup>117</sup> dont on trouve souvent, au revers, une aire creuse informe ou carrée. Dans cette typologie, le pied attique s'impose dans un second temps<sup>118</sup>, comme c'est le cas pour notre série. Le coin de droit de cette monnaie est identique à celui d'un exemplaire de Teththiweibi<sup>119</sup>. Il est ainsi possible que ce dynaste ait exercé un pouvoir sur Patara.

### *2) Le dauphin: (B.1.1.VI-B.1.1.VII)*

<sup>109</sup> Gorny & Mosch Auktion, 134 (3.3.2004), n.1485

<sup>110</sup> MORKHOLM & NEUMAN, *op. cit.*, n.245.

<sup>111</sup> BABELON, *Traité, op. cit.*, n.419; gr.1,80

<sup>112</sup> Hirsch Auction 197 (26.11.19197), n.325; sur le fractions, telle que *SNGAul.*, n. 4196, il n'y a pas de caducée.

<sup>113</sup> HURTER, *Der Thissaphernes-fund, op. cit.*, n. 32.

<sup>114</sup> HURTER, *Der Thissaphernes-fund, op. cit.*, n.33.

<sup>115</sup> HURTER, *Der Thissaphernes-fund, op. cit.*, p.106.

<sup>116</sup> HIRSCH Auction 202 (25.11.1998), n.245.

<sup>117</sup> MARTINI, *Introduzione storica, op. cit.*, p.29-30

<sup>118</sup> VISMARA, *Problemi pndometrici, op. cit.*

<sup>119</sup> BABELON, *Traité, op. cit.*, n.320.



Le type du dauphin est bien documenté en Lycie<sup>120</sup>, mais rarement dans cette posture, arqué, occupant le champ entier.

### 3) *Tête d'Athéna* (B.1.1.II-B.1.1.IV, B1.1.VII-B.1.1.IX)

Le style de la tête d'Athéna sur les monnaies de Patara pour les séries II et VIII-IX est différent des réalisations habituelles du monnayage lycien, par exemple la série III de ce même atelier. En effet, la décoration, qui paraît sur la calotte du casque, est inhabituelle : un griffon dans les séries VIII et IX, un griffon ou un objet serpentiforme dans la série II ; la décoration semble continuer dans la structure qui soutient le cimier qui est plus élevé que d'habitude.

En revanche, d'une façon générale, sur les séries lyciennes figurant la tête d'Athéna, la calotte du casque porte seulement des motifs végétaux ou même est privée de décoration. En outre, le cimier se greffe directement sur le casque, sans que le graveur mette l'emphase sur la structure de greffage, contrairement à ce cas. Cette décoration différencie de manière considérable la production de Patara de celle du modèle athénien.

### 4) *Tête d'Hermès*, (B.1.1.II-VIII)

Sur les monnaies de Patara, on trouve la tête d'Hermès réalisée selon deux modalités différentes : l'une (séries B.1.1.II-VII) au pétase ailé, l'autre (B.1.1.IX) à tête nue : la première<sup>121</sup> est la représentation la mieux documentée de la divinité<sup>122</sup>.

Les problèmes posés par la seconde façon de représenter Hermès sont majeurs. Nous voyons ainsi une tête masculine sans coiffure, aux cheveux longs enroulés sur la nuque et retenus par une couronne de laurier (?) ou par un autre type de couronne. L'identification à une tête d'Hermès est rendue possible seulement par la présence du caducée. Bien que l'on connaisse une iconographie d'Hermès à tête nue<sup>123</sup>, ce type de traitement est plutôt typique d'Apollon, comme on peut le voir sur une série de Wekhssere<sup>124</sup>. Ce monnayage figure une tête qui a été interprétée comme celle d'Apollon mais qui, à la lumière de ces rapprochements typologiques, peut être aussi interprétée comme une tête d'Hermès. Si l'on ajoute à cette typologie celles que l'on a vues dans la série A.1.5.III, il devient évident que nous disposons d'un important dossier permettant de discuter de la représentation iconographique d'Apollon et d'Hermès en Lycie.

### 5) *Tétraskèle* (B.1.1.I)

Le symbole du tétraskèle est employé par les dynastes Te<sup>125</sup>, Sppntaza<sup>126</sup>, Kheriga, pour l'atelier de Phellos<sup>127</sup>, Teththiweibi, pour l'atelier de Patara<sup>128</sup>, et par les cités de Patara<sup>129</sup> et

<sup>120</sup> VISMARA, *Monetazione arcaica della Lycia*, op. cit., III, p.147-149.

<sup>121</sup> Nous pensons que même s'il n'y a pas le caducée sur B.1.1.III-B.1.1.VII, la divinité est en tous cas Hermès, et non Persée (SIEBERT, *Hermes*, op. cit., p.385), en raison de la présence à Patara d'un culte oraculaire.

<sup>122</sup> SIEBERT, *Hermes*, op. cit., p.384.

<sup>123</sup> SIEBERT, *Hermes*, op. cit., n. 805.

<sup>124</sup> VISMARA, *Monetazione arcaica della Lycia*, op. cit., II, p.86-90.

<sup>125</sup> VISMARA, *Monetazione arcaica della Lycia*, op. cit., III, p.124

<sup>126</sup> VISMARA, *Monetazione arcaica delle Lycia*, op. cit., II, n.135-136.

<sup>127</sup> *ibid.* n.132.

<sup>128</sup> Cf. ici B.1.3.1.

<sup>129</sup> Ici série B.1.1.I.

de Simena<sup>130</sup>. L'interprétation de ce symbole est complexe<sup>131</sup>. L'hypothèse, qui pourrait le mieux expliquer sa présence, consisterait à reconnaître ici le symbole d'une union politique ou religieuse entre quatre villes différentes et/ou autorités, dont on ne peut guère ici définir la physionomie précise. La combinaison avec le symbole linéaire monoskèle dans la série B.1.1.I conforte cette lecture. Il nous paraît possible de dégager un symbolisme unitaire, dont le monoskèle serait la plus simple expression, se déclinant en diskèle, triskèle et tétraskèle. Le nombre de crochets n'est ni fortuit ni le fruit de critères esthétiques, comme le montre les modifications de coins permettant de mettre à jour le nombre de ces crochets<sup>132</sup>. La variation au sein de la même cité entre l'usage du triskèle et celui du tétraskèle suggère également une logique inhérente à ce nombre<sup>133</sup>.

#### 6) *Le triskèle*

Le triskèle est un symbole fortement répandu dans le monnayage lycien. A l'intérieur même du triskèle, on peut aussi reconnaître des formes variées (anneau central, point central, etc.)<sup>134</sup>. Même si nous n'en connaissons pas la signification précise<sup>135</sup>, il est vraisemblable que ce symbole ait eu un sens politique et/ou religieux<sup>136</sup>. Cette hypothèse semble confirmée par l'existence de types monétaires figurant un diskèle<sup>137</sup> ou un tétraskèle<sup>138</sup>, qui seraient les signes de rapprochements politiques et/ou religieux, moyennant quelques nuances.

### D) Hermès ou Apollon?

Apollon et Hermès sont deux divinités qui partagent nombreux aspects communs, tels que la passion pour la musique<sup>139</sup> et la mantique<sup>140</sup>. Par ailleurs, il suffit de relire l'*Hymne à Hermès*, pour se rendre compte de combien les vies de ces deux divinités se ressemblent. S'agissant de cette source, dont l'ancienneté a très discutée, il faut se ranger à la position de Kerényi ; le texte abondamment d'Hermès parce qu'il est consacré à ce dieu, et non parce que celui-ci serait d'origine récente, contrairement à ce que l'on a pu avancer en raison de la rareté des occurrences d'Hermès dans l'*Iliade*<sup>141</sup>.

Quelque soit l'approche méthodologique on est confronté à l'imbrication des mythologies d'Apollon et Hermès<sup>142</sup>. Apollon offrit à Hermès le caducée et lui accorda le contrôle des oracles avec les cailloux, et d'une façon générale les oracles liés au sort, la cléromancie, cependant qu'Hermès donna à Apollon la lyre. Or, ces attributs et symboles sont liés à la

<sup>130</sup> VISMARA, *Monetazione arcaica della Lycia, op. cit.*, III, p.98-101.

<sup>131</sup> VISMARA, *Monetazione arcaica della Lycia, op. cit.*, III, p.158-161

<sup>132</sup> VISMARA, *Monetazione arcaica della Lycia, op. cit.*, III, tipo XVI, n.45-46

<sup>133</sup> Simena série XXII-XXV triskèle, XXVII-XXVIII tétraskèle ; Patara, série B.1.1.I tétraskèle et série B.1.1.VII triskèle, par exemple.

<sup>134</sup> VISMARA, *Monetazione arcaica della Lycia, op. cit.*, III, p.158-161.

<sup>135</sup> VISMARA *Monetazione arcaica della Lycia, op. cit.*, II, p. 128-129.

<sup>136</sup> Cf. O. TREUBER, *Geschichte der Lykier*, Stuttgart, 1887, p.114-155.

<sup>137</sup> VISMARA, *Monetazione arcaica della Lycia, op. cit.*, I, p.123.

<sup>138</sup> Cf. B.1.1.IV.

<sup>139</sup> DUCHEMIN, *La Houlette et la Lyre, op. cit.*

<sup>140</sup> Apollon pour le prophétisme extatique et Hermès pour la cléromancie.

<sup>141</sup> K. KERENYI, *Hermes, la guida delle anime: il mitologema delle origini maschili della vita*, in: *K.Kerényi, Miti e Misteri* [introduzione di F.Jesi], Torino, 2000, p.53

<sup>142</sup> Pour une bibliographie sur Hermès, nous renvoyons à W.FRAUTH, « Hermes », *Der Kleine Pauly. Lexicon der Antike*, 2, *Dicta Catonis-Iuno*, Munich, 1979 et SIEBERT, *Hermes, op. cit.*, et en soulignant l'importance de ces aspects à DUCHEMIN, *La Houlette et la Lyre, op. cit.* et KERENYI, *Hermes, op. cit.* (le texte est en réalité de 1949).

représentation de ces deux divinités. Il faut aussi se rappeler que le dauphin, souvent associé à Apollon en raison des origines mythiques de Delphes, est, dans une version tardive, également attribué à Hermès<sup>143</sup>.

En observant les séries monétaires avec la tête d'Hermès (A.1.1.I et A.1.1.VIII et B.1.1.I-B.1.1V et B.1.1.VIII) et d'Apollon (?) (A.1.1.VI et A.1.1.VII), il est difficile de distinguer, lorsque les attributs manquent, Persée d'Hermès, et, surtout Hermès d'Apollon. En suivant les suggestions découlant de l'interprétation de la série B.1.1.VIII et aussi de la série A.1.1.VI, nous avons déduit que cette ambiguïté dans l'interprétation de la divinité représentée s'appliquait aux autres typologies monétaires généralement interprétée comme des effigies de la tête d'Apollon<sup>144</sup>.

La présence d'Apollon en Lycie, indépendamment des mythes concernant la naissance des Léoïdes, a toujours été très débattue<sup>145</sup>. Si l'on va au-delà du traitement stylistique « à la grecque », qui conduit invariablement à identifier Apollon, sur le revers des séries IX et X de Wekhssere I, par exemple<sup>146</sup>, on peut mettre au jour des observations intéressantes. Ainsi, la tête la série X de Wekhssere peut être comparée avec celle de la série B.1.1.VIII, où l'on trouve le caducée, ce qui peut faire songer à Apollon ou Hermès. La tête masculine aux cheveux longs (I.A.1.1.VIII) peut éventuellement être également interprétée comme celle d'Hermès, dans la mesure où il semble être par ailleurs la seule divinité représentée sur les monnaies de Tlôs. En outre, il manque d'autres formes de présence apollinienne, quoique celle-ci soit toujours sous-entendue, comme dans le type de l'Hermès Moskophoros<sup>147</sup> ou de l'Héraklès qui s'échappe avec le trépiéd<sup>148</sup>. Exception faite du type monétaire de Wekhssere, nous ne disposons d'aucune représentation explicite d'Apollon, encore faudrait-il peut-être même identifier la figure de ce type à Hermès.

Par ailleurs, le dauphin, que l'on trouve sur d'autres types, est certes un attribut apollinien, mais aussi d'Hermès. La difficulté à distinguer Hermès d'Apollon réside aussi dans les origines des deux dieux<sup>149</sup>. Tous deux ont en commun des fonctions divinatoires, ce qui paraît participer d'un processus d'acculturation. En l'occurrence, il s'agit sans doute d'habillages grecs d'une divinité indigène. Ainsi, la difficulté de déterminer s'il s'agit d'Apollon ou d'Hermès pourrait simplement signifier que le dieu asianique local présentait des similitudes avec les deux divinités grecques.

La présence d'Hermès en Lycie n'est non plus toujours facile à établir. Or, il existe plusieurs attestations d'Hermès en Lycie. Il semble ainsi avoir été figuré maintes fois sur les reliefs d'époque impériale représentant les Douze Dieux<sup>150</sup>. A Patara même, on connaît un autel tardo-hellénistique dédié à Hermès<sup>151</sup>.

Sur les monnaies de quelques dynastes et de quelques cités, on trouve le type d'Hermès<sup>152</sup>, soit la tête soit le corps entier. Les séries réalisées avec le pétase sont, spécialement du point de vue stylistique, très voisines. On trouve la tête avec le pétase pour

---

<sup>143</sup> RE col 757.

<sup>144</sup> Cf. I.A.1.5. et I.B.1.3.IV.

<sup>145</sup> VISMARA, *Evidenze, op. cit.* et VISMARA, *Monetazione arcaica delle Lycia. I, op. cit.*, p.88-90; RAIMOND, *Les divinités indigènes de Lycie, op. cit.*, p. 189-202.

<sup>146</sup> VISMARA, *Monetazione arcaica delle Lycia. I, op. cit.*

<sup>147</sup> VISMARA, *Monetazione arcaica delle Lycia. II, op. cit.*, n. 128.

<sup>148</sup> VISMARA, *Monetazione arcaica delle Lycia. II, op. cit.*, type VII.

<sup>149</sup> KERENI, *Hermes, op. cit.*, p.110.

<sup>150</sup> Cf. B. FREYER-SCHAUENBURG, *Die lykischen Zwölfgötter-Reliefs, Asia Minor Studien*, 13, Habelt, Bonn, 1994, p. 3, 7, 69, 70, 74-75 81, 83.

<sup>151</sup> TAM 2.470.

<sup>152</sup> Hermès sans le pétase, que l'on peut donc prendre aussi pour Apollon.

les séries de : Artumapara<sup>153</sup>, Wekhssere<sup>154</sup>, Wekhssere + DDimi<sup>155</sup>, Wekhssere + De<sup>156</sup>, Ddentimi<sup>157</sup> et Hntruma<sup>158</sup>, ainsi que les cités de Kadyanda<sup>159</sup>, Patara et Tlôs. Il s'agit d'un groupe de monnaies émises par des cités et des dynastes à la même période (420 av. J.-C. à 390 av. J.-C. environ). Ces séries peuvent être rapprochées du point de vue de la typologie monétaire. Il est impossible de dire quel dynaste a œuvré dans quelle cité, mais est évident qu'il y a une relation surtout si l'on considère que nous ne connaissons Ddimi qu'en lien avec Wekhssere et que nous retrouvons Ddentimi et Ddimi deux fois<sup>160</sup> en liaison avec Wekhssere. Cette type de connexion ne se retrouve seulement que dans cet ensemble particulier, ce que nous pouvons mettre en relation avec l'amphictionie de Tlôs.

Le monnayage au type d'Hermès est plus difficile à comprendre que celui au type de la Panthère. La difficulté augmente si l'on songe que Ddenewele peut se référer à ce groupe pour la typologie A.1.1.VI, qui peut être Hermès. Et avec Ddenewele, nous devons considérer Kherêi et Arbinas, pour une série de liaison de coins qui voit en Tlôs le cœur du système.

### 3) PATARA LA CITE DE MALIYA OU DES ATHENIENS ?<sup>161</sup>

Un passage de la chronique « royale » du Pilier Inscrit de Xanthos constitue à ce jour la seule mention épigraphique de Patara en lycien. Le texte présente un intérêt marqué (TL 44a) :

41 [pr]uliya e[p]ide: izredi: zēm̃tiya: ehbiye  
 42 -di: zagaba: nelede: Hâtahe: êtri: Tumine-  
 43 hi: nelede: H[ã]tahe Pttara: Maliyehi: Hât-  
 44 ahe: xbane: ese: Trbbēnimi: tebete: terñ se  
 45 Milasãñtrã: ...

« sur le sommet, (il dépose) les trophées *zenmtiya* de sa main, à Zagaba (Lagbos), sur l'agora de Santa dans la ville basse (?) de Tymnessos, sur l'agora de Santa dans la Patara de Maliya, dans la Kyaneai de Santa, lorsque Terbenimi humilia/bloqua l'armée et Méléсандros. »

Si l'on suit l'hypothèse de H. C. Melchert<sup>162</sup>, qui considère Hâtahe comme un génitif adjectival formé à partir de Hâta- (= dieu louvite Santa), il n'y a d'autre solution que de considérer Pttara (Patara) comme « maliyénne », c'est-à-dire consacrée à la déesse. Mais, le contexte de la guerre du Péloponnèse, dans lequel s'insère ce texte rend l'interprétation relativement difficile. En effet, Maliya a été tôt assimilée à la déesse Athéna<sup>163</sup>. Par

<sup>153</sup> HILL, *Catalogue, op. cit.*, p.284, n. 111a.

<sup>154</sup> VISMARA, *Monetazione arcaica delle Lycia. I, op. cit.*, n. 72.

<sup>155</sup> VISMARA, *Monetazione arcaica delle Lycia. II, op. cit.*, n. 75, même coin de droit.

<sup>156</sup> Hess-Leu 28, n. 254.

<sup>157</sup> BABELON, *Traité, op. cit.*, n. 421.

<sup>158</sup> HURTER, *Der Thissaphernes-fund, op. cit.*, n.29a et n. 30c : la figure entière pour la ville de Kadyanda.

<sup>159</sup> BABELON, *Traité, op. cit.*, n. 415 : tête d'Athéna / tête d'Hermès.

<sup>160</sup> Type : tête d'Hermès et type de panthère.

<sup>161</sup> Pour d'autres éléments religieux de Patara, en particulier l'interprétation des offrandes de Tudhaliya IV à la Montagne-Patara et de l'oracle évoqué par Hérodote 1.182, nous renvoyons à l'étude d'E. RAIMOND, « Patara, un foyer religieux aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> millénaire avant J.-C. », *Hethitica*, XV, 2002, p. 195-215.

<sup>162</sup> H. C. MELCHERT, « The God Sanda in Lycia ? », in Taracha, P. : *Silva Anatolica Festschrift für Popko?* Warsaw, Agade, 2002, p. 241-251.

<sup>163</sup> Cf. E. RAIMOND, « La continuité de la tradition religieuse louvite dans la Lycie de l'Âge du Bronze à l'époque gréco-romaine », *III<sup>e</sup> Symposium international sur la Lycie* (Antalya, 7-10 novembre 2005), AKMED,

conséquent, doit-on entendre la Patara de Maliya ou bien celle d'Athéna. Du point de vue de cette dernière interprétation, on pourrait ainsi penser que l'auteur a désigné la ville comme possession des Athéniens. L'omniprésence du type d'Athéna au droit des monnaies de Patara est susceptible de conforter cette hypothèse. A l'inverse le traitement iconographique particulier réservé à ce type pourrait suggérer la représentation d'une Athéna locale, en l'occurrence la déesse asianique Maliya.

## CONCLUSION

Ces quelques considérations sur les problèmes religieux posés par le matériel numismatique et épigraphique de Tlôs et de Patara montrent assez l'ampleur du champ d'investigation. Ainsi, la place d'Hermès dans la religion lycienne, la nuance éventuelle qu'il apporte à l'habillage apollinien d'une éventuelle divinité locale, ouvre des pistes de réflexions importantes. L'hypothèse d'une amphictionie « trémilide », fondée à partir de Tlôs et de la moyenne vallée du Xanthe, amène à reconsidérer le statut de personnages ayant frappé monnaie en concomitance et qualifiés, peut-être hâtivement, de dynastes. La mention de Maliya dans l'épigraphie lycienne, mise en regard du monnayage au type d'Athéna, peut sans doute être reconsidérée, si l'on songe que, parfois, l'évocation de la déesse lycienne ne renvoie en fait qu'à la présence d'Athéna, c'est-à-dire des Athéniens au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

Ce programme de recherche consacré aux divinités lyciennes, rapprochant l'étude des textes de celle des monnaies, soulèvera, nous l'espérons, d'autres questions permettant de mieux connaître le substrat religieux de la région.